

La situation des EFE en Montérégie Est

Le territoire de la Montérégie Est couvre 7378 km². Même si la région est reconnue pour son caractère agricole et urbain, le couvert forestier est significatif et représente près du tiers du territoire. Le sol et les conditions climatiques favorisent la croissance d'une grande variété d'espèces végétales. On retrouve donc en Montérégie Est un nombre élevé d'écosystèmes forestiers exceptionnels, soit 76 des 499 EFE identifiés au Québec, ce qui équivaut à 15% de tous les EFE.

Quelques faits sur les EFE en Montérégie Est:

- 92% des EFE sont des forêts refuges et rares.
- Les EFE ont été identifiés dans les MRC Le Haut-Richelieu (27%), Brome-Missisquoi (21%), La Vallée-du-Richelieu (19%), Rouville (12%), Le Bas-Richelieu (9%), Les Maskoutains (6%), Lajemmerais (4%) et La Haute-Yamaska (2%).
- 46% des EFE touchent au moins une propriété d'un producteur forestier et 28% au moins une propriété d'un producteur agricole.

Bien que plusieurs organismes de conservation soient actifs sur le territoire et aient entrepris des démarches pour la préservation des EFE, la pérennité de ceux-ci demeure encore à ce jour menacée. Les activités forestière, agricole, résidentielle ou de villégiature, qui sont pratiquées en milieu forestier, peuvent affecter l'état des EFE. De même, puisque plusieurs propriétaires ne savent pas encore qu'ils possèdent un milieu exceptionnel, ceux-ci peuvent être détruits par seule méconnaissance.

Une étude réalisée par la firme Géomont révèle d'ailleurs qu'entre 1999 et 2004, la Montérégie Est a perdu près de 2,78% de sa superficie forestière, soit plus de 6 600 hectares. Il est donc possible que des sites couvrant des écosystèmes exceptionnels aient été affectés au cours des dernières années.

La conservation de la biodiversité étant un élément essentiel de la gestion durable des forêts, il importe d'améliorer notre connaissance des EFE en Montérégie Est, d'informer les propriétaires de lots où l'on retrouve des EFE et de proposer aux propriétaires et intervenants concernés des outils favorisant leur protection.

Références :

- AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE (2008) Plan d'intervention concerté pour la protection et la prise en compte des écosystèmes forestiers exceptionnels de la Montérégie Est, 30 pages.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (2000) Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : Bilan des travaux réalisés 1997-2000. Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, Québec, 45 p.